MONTRÉAL – Un ancien dirigeant de SNC-Lavalin allègue que le géant de l'ingénierie a versé un salaire à la belle-fille de l'ancien dictateur libyien Mouammar Kadhafi en 2011.

Dans des documents déposés au palais de justice de Montréal, Riadh Ben Aissa affirme que la firme entretenait une relation étroite avec le régime déchu de Khadafi. De bonnes relations qui permettaient à la compagnie d'obtenir des contrats en Libye, soutient Ben Aissa.

Ces allégations sont contenues dans des documents soumis par Ben Aissa dans le cadre d'une poursuite civile intentée contre lui par SNC-Lavalin (TSX:SNC) l'an dernier à Montréal, afin de recouvrer plus de 2 millions $. L'entreprise a déposé en juillet 2013 une requête en dommages-intérêts à l'encontre de son ancien vice-président ainsi que d'une ex-consultante, Cynthia Vanier, et de sa société, Vanier Consulting.

Un porte-parole de la compagnie a refusé de commenter puisque la cause n'a pas encore été entendue par la Cour supérieure du Québec.

Ben Aissa, un ancien vice-président exécutif chez SNC-Lavalin, est détenu en Suisse relativement à des accusations de corruption, fraude et blanchiment d'argent en Afrique du Nord. Les autorités croient qu'il aurait détourné plus de 120 millions $ des coffres de SNC-Lavalin.

De son côté, la compagnie allègue que Ben Aissa de même qu'un autre ancien vice-président de la compagnie et un consultant ont conspiré afin de subtiliser 1,85 million $ pour permettre à Saadi Khadafi, un des fils de l'ancien dictateur, de fuir la Libye pour se réfugier au Mexique.

SNC-Lavalin souhaite également se faire rembourser 202 000 $ qui auraient été utilisés pour rénover un condominium de Toronto appartenant à Saadi Khadafi.

Ben Aissa soutient pour sa part que plusieurs employés torontois de la compagnie étaient au courant que des frais de décoration pour le condo avaient été facturés à SNC-Lavalin, et que

ces employés ont consenti au paiement. Pour Ben Aissa, il est clair que la compagnie souhaite faire de lui un bouc émissaire.

L'ancien dirigeant avance également que des discussions ont eu lieu pour faire du fils du dictateur un des vice-présidents de la compagnie.

Il allègue aussi que SNC-Lavalin épongeait souvent les factures de Saadi Khadafi. Par exemple, durant un de ses voyages à Toronto en 2009, la firme a organisé un événement en son honneur durant le Festival international du film de Toronto dans lequel le rappeur 50 Cent a fait une apparition. Une fête qui a coûté 550 000 $.

Cet article La belle-fille de Khadafi a été payée par SNC-Lavalin, selon Riadh Ben Aissa est apparu en premier sur L'actualité
.

Consultez la source sur Lactualite.com: La belle-fille de Khadafi a été payée par SNC-Lavalin selon Riadh Ben Aissa